



Fiche métier

Chargé de l'action culturelle/ relations avec le public

Charlotte Laquille / option MACC 2012/2013

19/11/2012

I DESCRIPTION DU POSTE

Source : http://www.study.com/formations_metiers/culture/charge_action_culturelle.htm

1. Mission

Le chargé de l'action culturelle met en œuvre les orientations de la politique culturelle de l'Etablissement. Il dirige la réalisation des projets artistiques en collaboration avec les partenaires porteurs de projets.

2. Tendances d'évolution

- Selon l'importance du développement des partenariats institutionnels, territoriaux et nationaux publics et privés
- Prise de responsabilité des structures culturelles du site universitaire et/ou des antennes à leur mise en place

3. Activités principales

- Concevoir une programmation artistique et culturelle en relation avec les acteurs de la recherche et de l'enseignement
- Définir le contenu et la forme d'une action culturelle : conférence, exposition, installation, création de spectacle, film, atelier...
- Initier et animer des relations de partenariats avec les étudiants, associations et partenaires extérieurs autour du ou des projets culturels de l'Etablissement
- Gérer l'accueil du public dans les lieux de diffusion culturelle
- Elaborer et suivre les budgets de la structure, des productions et des actions
- Concevoir la communication de la structure ou d'une programmation culturelle spécifique
- Encadrer les équipes logistiques des installations techniques des lieux de diffusion culturelle

4. Activités associées

- Rédiger des conventions et des contrats avec des institutions et organismes culturels et en suivre l'exécution
- Coordonner et suivre l'activité des différents intervenants artistiques et culturels
- Accompagner et soutenir les projets culturels des étudiants sur les plans opérationnels, juridiques, financiers
- Rédiger et suivre des publications relatives à l'activité culturelle
- Mettre en place des outils d'études et d'évaluation de l'impact de l'action artistique des étudiants, individuelle et/ou collective

5. Compétences principales

⇒ *Savoirs généraux, théoriques ou disciplinaires*

- Connaissance générale des domaines artistiques et culturels des arts visuels, de l'histoire des arts, des arts du spectacle, de la littérature, des sciences humaines et sociales.
- Connaissance générale de la gestion financière et comptable

⇒ *Savoirs sur l'environnement professionnel*

- Les politiques culturelles nationales
- Les réseaux culturels
- Les publics
- Les cadres juridiques de l'action culturelle : droits de propriété intellectuelle, droits à l'image, droits de reproduction, contrats de cession, sociétés civiles...
- La réglementation en matière de sécurité des établissements destinés à recevoir du public

⇒ *Savoir-faire opérationnels*

- Apprécier la faisabilité d'un projet culturel
- Identifier et gérer les moyens financiers nécessaires à la réalisation d'un projet ou d'une action culturelle
- Identifier l'ensemble des moyens : humains et logistiques nécessaires à la réalisation d'un projet ou d'une action culturelle
- Comparer les produits, les prestations et leurs coûts
- Rédiger et présenter un bilan d'activités et un bilan financier
- Définir des critères et des indicateurs d'évaluation
- Exercer une veille sur l'activité culturelle régionale

⇒ *Compétences linguistiques*

- Anglais :
compréhension et expression orale niveau 2
- Autres langues : compréhension écrite et orale niveau 1

6. Compétences associées

⇒ *Savoirs généraux, théoriques ou disciplinaires*

- Connaissance générale d'un des domaines artistiques suivants : art vidéo, cinéma, danses, édition littéraire, musiques, théâtre.
- Connaissance générale des étapes de la production audiovisuelle
- Notions de base sur les procédures et réglementation en matières de marchés publics

⇒ *Savoirs sur l'environnement professionnel*

Les réseaux et circuits d'information spécialisés

⇒ *Savoir-faire opérationnels*

- Elaborer un questionnaire d'évaluation et en analyser les résultats
- Conseiller les étudiants et les personnels sur l'offre culturelle
- Représenter l'Etablissement au sein de différentes instances et commissions
- Utiliser les termes techniques propres à la régie
- Conduire un entretien de recrutement pour des personnels vacataires, temporaires et autres

7. Environnement professionnel

⇒ *Lieu d'exercice*

- L'activité s'exerce dans un service culturel

⇒ *Astreintes et conditions d'exercice*

- Emplois du temps modulables en fonction des contraintes spécifiques à l'emploi (horaires soirées et week-ends)

8. Diplôme réglementaire exigé

Diplôme réglementaire exigé pour le recrutement externe : Bac + 3, licence

Ex.: Licence Professionnelle activités culturelles et artistiques

Formations et expérience professionnelle souhaitables

Domaine de formation : les métiers de la culture Expérience d'encadrement dans l'action culturelle

II OFFRE D'EMPLOI

Offre trouvée sur le site www.profilculture.com le 23 octobre 2012

Chargé(e) des relations avec le public / Théâtre des 13 vents - CDN de Montpellier

Description de l'organisme :

Le Théâtre des 13 vents fait partie des 40 centres dramatiques régis par le contrat de décentralisation dramatique et est le seul implanté dans la région Languedoc-Roussillon. Il est aussi le seul à être dirigé par un auteur : Jean-Marie Besset. Il est doté d'un budget de 3,8 millions d'euros pour une équipe de 26 permanents. Il a pour mission la création théâtrale dramatique. Son activité principale est basée à Montpellier avec la programmation de plus d'une centaine de représentations pour 40 000 spectateurs, il propose aussi ses productions en tournée en région et dans toute la France.

Description du poste :

- Dans le cadre du projet artistique du directeur et en collaboration avec l'équipe, il (elle) sera chargé (e) de mettre en œuvre et de suivre des actions de relations avec le public et plus particulièrement en direction du milieu éducatif.
- Il (elle) préparera et assurera en collaboration avec les autres personnes du service, la réalisation de différents supports et outils (dossier RP...) et en lien avec l'enseignant(e) détaché(e) auprès du service éducatif, la réalisation des fiches et dossiers pédagogiques, les conventions de partenariat.
- Il (elle) aura en charge la coordination et le suivi des comédiens-intervenants dans les établissements scolaires (options obligatoires, options légères et autres ateliers théâtre) ainsi que des représentations données dans ces établissements.
- Il (elle) participera à l'évaluation des actions et à la réalisation des bilans d'activité.
- Il (elle) gèrera le fichier des publics concernés.

Description du profil recherché :

- Vous possédez une bonne connaissance du théâtre et plus généralement du spectacle vivant et idéalement une première expérience dans un poste similaire.
- Vous êtes doté(e) d'une bonne culture générale, de réelles aptitudes relationnelles, d'une capacité d'écoute et d'échange autour d'une programmation.
- Vous faites preuve de curiosité et de créativité.
- Vous avez une bonne connaissance des nouvelles techniques de communication.
- Vous avez le sens de l'organisation, de la rigueur, de l'anticipation et de l'initiative.
- Vous maîtrisez les techniques de médiation culturelle.
- Vous faites preuve d'une grande aisance à l'écrit et à l'oral et êtes capable de vous adapter à un public varié.
- Vous avez le goût pour le travail en équipe et pour le travail de terrain.
- Une disponibilité certains soirs et en week-end est exigée.

- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel).

Date de prise de fonction : CDI à temps complet à partir du 2 janvier 2013

Salaires envisagés : rémunération selon grille Syndeac et expérience

Lieu : Montpellier

III LE REGARD DES PROFESSIONNELS

A. Interview de Laure NUSSET - coordinatrice spectacles jeune public / action culturelle à Odyssud, Blagnac

Réponses envoyées par e-mail

1. Quelle est votre définition de l'action culturelle ?

Favoriser le rapprochement des publics et des œuvres culturelles (dans notre cas le spectacle vivant) dans le but de : démocratiser la culture (but culturel), créer du lien social (but social), favoriser la fréquentation des œuvres (but économique)...

2. Quelles sont les différentes tâches et missions que vous devez effectuer de manière générale dans cette fonction et quelles sont les missions plus spécifiques à votre structure (projets d'actions spécifiques)?

Recherche de nouveaux publics : contacter des groupes de publics susceptibles d'être intéressés par un spectacle et proposer une action spécifique pour les inciter à venir (rencontre avec les artistes, scène ouverte, tarifs spécifiques...)

Proposer des actions pour fidéliser le public déjà présent : rencontres avec les artistes, répétitions ouvertes, ateliers, conférences...

Des actions en direction du jeune public (s'adresser au jeune public et leurs familles)

Public scolaire : actions de sensibilisation, présence de classes dans le cadre de résidence d'artiste, discussion avec les artistes, séances pédagogiques, visite des coulisses, places à tarif réduit et gratuité des actions... Tout cela donnant lieu à un programme précis dans une convention avec l'Education Nationale.

Public familial : festival Luluberlu (spectacles de rue gratuits et animations dans et autour de l'établissement culturel)

Des actions solidaires en directions de publics socialement fragiles :

Le projet Il Suffit de Passer le Pont : invitations de structures sociales à découvrir 3 spectacles dans la saison + une rencontre avec les artistes + un repas partagé façon auberge espagnole.

Des places gratuites via Culture du cœur ou le Secours Populaire.

Des places gratuites ou à tarif très réduit pour les structures sociales de la Mairie de Blagnac.

... et bien d'autres choses.

3. Quelles études avez-vous effectuées?

BTS communication.

Un master Conception et mise en œuvre de projets culturels, Université Lyon II.

4. Quelles ont été vos expériences professionnelles avant d'arriver à ce poste?

Attaché de presse de festivals, diffusion de compagnie de théâtre de rue, de danse, de théâtre musical, d'une fanfare de musique contemporaine...

5. Quelles compétences sont demandées par les recruteurs pour pouvoir occuper votre fonction?

Bonne connaissance du monde artistique et culturel

Bon réseau relationnel

Ouverture d'esprit, curiosité vis-à-vis des cultures (populaires... élitistes...)

Sens de l'organisation

Sens du contact

Savoir créer du lien

Créativité (savoir inventer la bonne action en lien avec les nécessité du public et de la personne)...

6. Votre poste est-il polyvalent?

Programmation de spectacles jeune public et festival Luluberlu

7. Comment se compose votre service (nombre de personnes, postes)?

1 responsable action culturelle, communication, jeune public/festival Luluberlu, exposition et multimédia

1 responsable intermédiaire action culturelle, jeune public et festival Luluberlu

1 chargée de mission action culturelle et festival Luluberlu (village)

1 chargée des relations avec les scolaires et réservations scolaires.

8. Quelles difficultés et/ ou avantages propres à la fonction et au secteur peut-on rencontrer?

Mobiliser les publics.

Communication en interne avec chaque secteur de l'établissement culturel sachant que la priorité est donnée aux spectacles avant l'action culturelle.

Eviter l'instrumentalisation : l'action culturelle peut servir à un intérêt financier avant l'intérêt culturel.

9. Quels conseils pouvez-vous donner à une personne qui souhaite travailler à un poste similaire ?

Se faire connaître, faire des stages, être repérer dans le milieu culturel visé.
Etre inventif.

B. Interview d'Audrey TARDY – chargée de production de l'action culturelle à l'Orchestre de Paris

Réponses envoyées par e-mail

1. Quelle est votre définition de l'action culturelle ?

L'action culturelle regroupe l'ensemble des projets menés auprès des publics qui ne fréquentent pas la structure culturelle dans son cadre « traditionnel ». Pour un Orchestre symphonique par exemple, cela correspond au public qui ne vient pas assister aux concerts en soirée. Nous parlons donc à la fois des jeunes (de 5 à 20 ans) mais aussi des publics fragilisés ou en difficulté (hospitalisés, en situation de handicap, habitants de quartiers dits sensibles etc...). Les objectifs de ces projets sont très différents en fonction des publics concernés.

2. Quelles sont les différentes tâches et missions que vous devez effectuer de manière générale dans cette fonction et quelles sont les missions plus spécifiques à votre structure (objectifs, actions spécifiques)?

Les tâches liées au fait d'être attachée de production relèvent plutôt de l'administratif : préparation de contrats, convention, feuilles de route, suivi des budgets. Le fait d'être dans le service d'action culturelle implique d'être sur le terrain avec les musiciens dans chacune de leurs interventions aussi bien à l'extérieur, dans les écoles ou les hôpitaux, que sur le plateau lors des concerts pour le jeune public. En tant qu'attachée de production dans ce service, je suis le relais entre les musiciens, les enseignants et responsable de structures sociales et des jeunes. Nous sommes également les interlocuteurs des éventuels mécènes qui soutiennent des projets.

Dans certaines structures, il peut être demandé d'avoir des compétences plus spécifiques dans le domaine concerné, par exemple en musicologie si on travaille pour un orchestre, afin par exemple de rédiger des dossiers pédagogiques à destination des enseignants.

3. Quelles études avez-vous effectuées?

J'ai suivi un cursus universitaire au sein d'un IUP « Métiers des Arts et de la Culture » à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, avant d'intégrer un Master « Direction de Projets Culturels » à Sciences Po Grenoble.

De nombreux parcours sont possibles pour accéder à ce type de poste (Sciences Po, Grandes écoles de Commerce, Musicologie...). L'important est d'avoir une sensibilité particulière concernant les arts et la culture et de connaître les spécificités liées au secteur culturel.

4. Quelles ont été vos expériences professionnelles avant d'arriver à ce poste?

Après avoir été bénévole pendant plusieurs années dans une association organisant des

Master classes de piano classique, j'ai intégré le service des concerts éducatifs de la Cité de la musique en tant qu'attachée de production pendant 4 ans. Une première expérience de terrain dans le secteur associatif est également une très bonne formation.

5. Quelles compétences sont demandées par les recruteurs pour pouvoir occuper votre fonction?

Les compétences requises peuvent dépendre des structures, mais de manière générale, il est demandé d'avoir un grand sens de l'organisation, d'être rigoureux et une grande capacité d'anticipation. Sur le terrain, il faut avoir un très bon relationnel et être réactif. Il faut également avoir une bonne culture générale. Il est nécessaire d'avoir des connaissances de base concernant le droit de la culture (droits d'auteur, droits voisins, autorisations de droit à l'image etc...) et des compétences en communication (rédaction de projet etc...).

Il faut également avoir une bonne connaissance des réseaux et du fonctionnement de l'Education Nationale avec qui nous travaillons toute l'année (relais académiques, direction des affaires culturelles, inspection générale...).

6. Votre poste est-il polyvalent ?

Le poste est en effet très polyvalent. Il est nécessaire de pouvoir promouvoir ses projets (communication écrite et orale), auprès des musiciens, des mécènes et de l'éducation nationale.

On peut être amené à rédiger également des dossiers pédagogiques pour les enseignants ou des notes de programme pour le public. Il faut donc avoir une bonne aisance à l'écrit.

Nous travaillons également en direct avec les équipes d'accueil de la Salle Pleyel et les équipes techniques. Il faut être capable de discuter avec l'ensemble de ces équipes, de connaître leurs besoins et modes de fonctionnement pour mener à bien un concert.

7. Comment se compose votre service (nombre de personnes, postes)?

Le service d'action culturelle est composé actuellement d'une responsable définissant le contenu des projets et des concerts, d'une attachée de production et d'une assistante à mi-temps prenant en charge la mise en place logistique, administrative et du suivi sur le terrain.

8. Quelles sont les difficultés et/ ou avantages propres à la fonction et au secteur ?

La principale difficulté est de croiser les contraintes d'organisation liées aux structures avec lesquelles nous travaillons (fonctionnement des hôpitaux, des écoles, structures sociales) avec celles des artistes. Il faut trouver des compromis entre les enjeux de chacun, qu'ils soient pédagogiques, artistiques ou sociaux.

Le principal avantage lié au fait de travailler dans ce secteur est de pouvoir écouter l'orchestre chaque semaine en concert. Bien qu'il soit important de montrer aux musiciens que nous sommes intéressés par leur principale activité au sein de l'orchestre, cela reste un plaisir personnel.

9. Quels conseils pouvez-vous donner à une personne qui souhaite travailler à un poste similaire ?

Il faut aimer être en contact avec les gens, en particulier avec les enfants avec qui nous travaillons très régulièrement. Il faut avoir envie de transmettre ou de partager un moment

d'une œuvre, ce qui motive le fait de travailler dans des banlieues éloignées, en soirée parfois et le week-end. Cette motivation est indispensable pour convaincre les artistes qu'il est important d'aller rencontrer leur public !

C. Interview de Laure-Marie Rollin – Responsable des relations publiques au Théâtre du Maillon, Strasbourg

Propos recueillis par téléphone

1. Quelle est votre définition de l'action culturelle ?

C'est l'interface entre les artistes et le public.

2. Quelles sont les différentes tâches et missions que vous devez effectuer de manière générale dans cette fonction et quelles sont les missions plus spécifiques à votre structure (objectifs, actions spécifiques)?

Mettre en place des actions autour des artistes.
Etre l'interlocuteur privilégié des groupes.
Rédiger des dossiers d'information.
Effectuer des réservations des groupes
Soutenir certains spectacles en faisant de la prospection.

3. Quelles études avez-vous effectuées?

DESS (Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées) de gestion culturelle
Master d'expertise et de médiation culturelle

4. Quelles ont été vos expériences professionnelles avant d'arriver à ce poste?

Responsables des relations publiques au ballet de Lorraine.
Chargée des relations publiques et responsable de l'action culturelle au Théâtre de la Criée à Marseille

5. Quelles compétences sont demandées par les recruteurs pour pouvoir occuper votre fonction?

Tout dépend de la structure et du recruteur. Les compétences seront différentes. Mais de manière générale, il faut des compétences en matière de création, de diffusion et avoir une certaine relation à la culture.

6. Votre poste est-il polyvalent

7. Comment se compose votre service (nombre de personnes, postes)?

Le service est organisé en fonction d'une typologie des publics (entreprises, élèves, étudiants) et nos missions sont donc transversales. En plus du poste de responsable des relations

publiques, il y a deux attachées aux relations publiques, l'une pour les collèges, lycées et écoles supérieures, l'autre pour les comités d'entreprise, les associations et les centres socio-culturels. En dehors de ce service, nous avons une responsable presse et relations avec l'Allemagne, et une responsable de la communication.

L'organisation des relations publiques dépend beaucoup de la taille de la structure. Parfois elles seront associées à l'action culturelle et parfois elles seront à part.

8. Quelles sont les difficultés et/ ou avantages propres à la fonction et au secteur ?

C'est un travail très enrichissant, avec des projets humains.

Il faut être très disponible.

Parfois le projet artistique ne peut pas s'accorder avec de l'action culturelle.

9. Quels conseils pouvez-vous donner à une personne qui souhaite travailler à un poste similaire ?

Il faut un réel intérêt pour la chose !

IV Conclusion

⇒ Des appellations différentes pour une même mission

Les services d'action culturelle sont très différents d'une structure à l'autre. Tout dépend de la taille de la structure mais aussi de la place que donne cette dernière à l'action culturelle. Ainsi, si à Odysud et à l'Orchestre de Paris il y a un service spécialisé dans l'action culturelle en plus du service des relations publiques, au Maillon les deux sont regroupés, bien que le service des relations publiques soit en fait principalement dédié à l'action culturelle.

Cependant, le service tend souvent à s'organiser en fonction des différents publics. A Odysud et au Maillon, les postes sont ainsi partagés entre les scolaires, les étudiants ou encore les entreprises car l'action ne sera pas la même en fonction du public auquel on veut s'adresser.

Par ailleurs, selon la responsabilité et la structure, les titres des postes sont aussi très différents : chargé d'action culturelle, chargé de production au service action culturelle, responsable de relations publiques. Mais les postes ont la même mission: organiser des actions spécifiques pour permettre à des publics qui ne viennent pas spontanément de découvrir les spectacles, en mettant en place un programme qui leur est particulièrement destiné.

⇒ Différence entre relations publiques et relations avec le public

Dans le secteur de la culture, il faut être attentif à la différence entre relations publiques et relations avec le public, la première n'ayant normalement aucune mission d'action culturelle et n'étant pas propre au secteur. Il s'agit de la personne qui est chargée des relations extérieures d'une entreprise, et peut tout aussi bien comprendre une mission de partenariat que de relations presse. Cependant, dans le secteur culturel, les relations publiques peuvent

parfois signifier relations avec le public et peuvent donc avoir une mission d'action culturelle, surtout quand un service d'action culturelle n'est pas spécifiquement mis en place. (cas du Maillon par exemple)

⇒ **Etre passionné**

Les professionnels interrogés sont d'accord sur la passion qu'il faut avoir pour faire découvrir à d'autres publics une programmation. Il faut avoir des convictions pour être convaincant auprès de personnes qui sont éloignées de la culture et être tout autant intéressé par l'art en lui-même que par les problématiques de diffusion et d'accès. Il faut également se rendre disponible les soirs et weekends. Toutefois, cela permet d'assister à de nombreuses représentations !

⇒ **Une programmation secondaire**

Concernant les difficultés rencontrées par le chargé de l'action culturelle, la principale est probablement qu'à l'échelle de la structure, l'action reste secondaire par rapport aux projets artistiques, et il faut convaincre l'artiste de son intérêt. Certains projets artistiques ne sont pas adaptés à l'action culturelle, voire la rejettent. Le rôle du chargé de l'action culturelle est donc d'être un vrai « tampon » entre les artistes et le public.

Cela implique cependant d'être très polyvalent car le chargé de l'action culturelle établit sa propre programmation d'actions. Il y a donc toute une part de production dans sa mission, de communication, de prospection...